

Sous la direction de

SERGIU MIȘCOIU

SÈDAGBAN HYGIN F. KAKAÏ & KOKOU FOLLY L. HETCHELI

**RECUŁ DÉMOCRATIQUE ET NÉO-
PRÉSIDENTIALISME EN AFRIQUE
CENTRALE ET OCCIDENTALE**

Préface de Adama KPODAR

INSTITUTUL EUROPEAN
2015

Table des matières

PRÉFACE / 7

INTRODUCTION. ETUDIER LES SYSTEMES POLITIQUES DE L'AFRIQUE FRANCOPHONE (SERGIU MIȘCOIU) / 9

GOUVERNANTS ET CONFIANCE POLITIQUE EN DÉMOCRATIE : ANALYSE COMPARÉE DES CAS DU BÉNIN, DU MALI ET DU SÉNÉGAL (SEDAGBAN HYGIN F. KAKAÏ) / 19

CONSTITUTIONNALISME ET PRATIQUES ÉLECTORALES : BURKINA-FASO, CÔTE D'IVOIRE, TOGO. ÉVOLUTIONS APRÈS 1990 (DOMNICA GOROVEI) / 53

DYNAMIQUE CONFLICTUELLE DE LA DÉMOCRATIE ÉLECTORALE AU TOGO (KOKOU FOLLY LOLOWOU HETCHELI) / 79

LA DÉMOCRATIE MÉTISSE. PROPOS SUR LA GOUVERNEMENTALITÉ EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (EMMANUEL M. BANYWESIZE) / 105

LES STRUCTURES IDEOLOGIQUES DE L'ÉTAT IVOIRIEN ENTRE RUPTURES ET CONTINUITÉS (1960-2014) (ROCH YAO GNABELI) / 125

CÔTE D'IVOIRE: NÉO-PRÉSIDENTIALISME GUERRIER ET BELLIGÉRANCE DEPUIS 1990 (MARTIAL JOSEPH AHIPEAUD) / 145

DISCOURS, CULTURES ET REPRÉSENTATIONS POLITIQUES AU
CAMEROUN (LOUIS-MARIE KAKDEU) / 167

L'AFRIQUE CINQUANTENAIRE : DE LA NÉCESSITÉ DE ROMPRE
AVEC LA MONDIALISATION OCCIDENTALO-CENTRÉE (ALFRED
BABO) / 177

COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE ET GOUVERNANCE
DÉMOCRATIQUE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE (HILAIRE DE
PRINCE POKAM) / 197

BIBLIOGRAPHIE / 237

SUMMARY / 257

LISTE DES AUTEURS / 259

INTRODUCTION

ETUDIER LES SYSTEMES POLITIQUES DE L'AFRIQUE FRANCOPHONE

SERGIU MIȘCOIU

La dynamique des institutions politiques en Afrique francophone est un sujet à la fois débattu et ouvert à une pléthore d'interprétations concurrentes et même opposées. L'analyse des systèmes politiques de cette région du monde a connu elle-même plusieurs étapes. La première est celle des études postcoloniales proprement dites¹, voire des approches qui s'occupent de la manière dont les Etats issus du processus de décolonisation se sont construits des systèmes politico-institutionnels propres. Cette lignée analytique se concentre *grosso modo* sur les évolutions qui se sont produites durant la première décennie après l'obtention de l'indépendance. Les chercheurs ont visé des aspects généraux tels le type de constitution établie, la manière dont on assure la séparation des pouvoirs, la place des droits de l'homme dans le système législatif ou la façon dont le système politique incorpore les représentants des différents groupes ethniques, culturels ou religieux. Puisque les Etats africains nouvellement créés ont été généralement sujets à des conflits parfois armés entre différents groupes ethniques, religieux ou idéologiques, une bonne partie des recherches ont porté sur les aspects liés à l'organisation des systèmes institutionnels ou partisans en relation avec les différentes lignes de coupures, frontières (physiques ou symboliques), divisions, clivages et conflits².

¹ La synthèse de Jean-François Bayart sur l'émergence de ce domaine est particulièrement utile au lecteur qui commence à s'intéresser à la politique africaine. Voir Jean-François Bayart, *Les études postcoloniales. Un carnaval académique*, Paris, Karthala, 2010.

² Voir notamment Jean-François Bayart, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1979 (2^e édition parue en 2006).

Si cette première étape de la recherche sur la région a été quasi-unitaire, au sens où, même si tous les Etats n'ont pas connu par la suite les mêmes évolutions, ils ont été initialement confrontés aux mêmes types de challenges, qu'on pourrait caractériser d'unitaires (l'établissement des institutions, le contrôle du territoire, l'émergence des partis politiques, etc.), les étapes suivantes ont dû refléter justement cette diversification des destinées des pays de la région. Ainsi, la grande majorité des pays centre-ouest-africains ont connu des périodes de stabilité qui ont pris la forme des dictatures ou des régimes autoritaires, comme ce fut le cas du Bénin³, de la Guinée Conakry ou du Niger. Afin d'analyser les évolutions qui ont eu lieu dans ce type de pays, les politistes ont utilisé les concepts et les outils méthodologiques proposés par la théorie des systèmes totalitaires, tels qu'ils ont été appliqués notamment dans le cas des pays de l'Europe de l'Est⁴. D'autres pays, tel le Sénégal, ont gardé des systèmes à dominante compétitive et démocratique, avec toute une série d'imperfections inhérentes aux tumultes de la période postcoloniale. Pour ces pays-là, on a abondamment utilisé l'appareil conceptuel formaté pour les démocraties occidentales « avancées », même si on l'a parfois adapté au contexte africain⁵.

Enfin, la vague de démocratisation qui a eu lieu à partir de 1990 a donné lieu à un véritable recadrage conceptuel qui s'est notamment traduit par l'emploi de notions et des outils méthodologiques qui relèvent de la « transitologie » : tout comme ce fut le cas des pays de l'Europe centrale et orientale (PECOs) et de l'ancienne URSS, les pays africains ayant connu une poussée démocratique au début des années 1990 ont été considérés comme des pays à régime transitionnel (de l'autoritarisme à la démocratie)⁶. Et dans le cas des PECO comme dans celui de la plupart des pays de l'Afrique francophone, l'horizon anticipé ou bien espéré de cette transition aurait dû être l'institution des systèmes démocratiques, à l'instar des pays de l'Europe occidentale. Un quart de siècle après l'enclenchement de cette transition, le devoir des politistes est de dresser des bilans et de tracer les possibles perspectives.

Mais au-delà de cette évolution considérable des approches analytiques, les changements proprement dits des sociétés de l'Afrique centrale et occidentale francophone ont été loin d'être linéaires. On peut remarquer que, les

³ Voir, par exemple, Théodore Holo, *Étude d'un régime militaire : le cas du Dahomey (1972-1977)*, Université Paris 1, 1979 (thèse d'Etat).

⁴ Un ouvrage intéressant qui illustre ce type de stratégie scientifique est *Le totalitarisme des Etats africains. Le cas du Cameroun*, signé par Marie-Louise Eteki-Otabela et paru chez L'Harmattan en 2001.

⁵ A cet égard, voir, entre autres : Dodzi Kokoroko, « Les élections disputées : réussites et échecs » dans *Pouvoirs* n° 2 (129), 2009, pp. 115-125 ; Djedjro Francisco Meledje, « Le contentieux électoral en Afrique », dans *Pouvoirs* n° 2 (129), 2009, pp. 139-155.

⁶ Voir notamment Richard Banégas, *Transition et consolidation politique au Bénin*, thèse de science politique, Institut d'Etudes Politiques de Paris, 1998.

dix dernières années, une série d'évolutions observées dans des différents Etats de l'Afrique sub-saharienne francophone ont suggéré à nombre de spécialistes l'idée que nous nous confrontons à une nouvelle période de recul démocratique.⁷ La multiplication des coups d'Etat (en République Centrafricaine, au Niger, en Mauritanie et au Mali, pour ne citer que les plus récents) a été généralement suivie par l'installation des régimes militaires-autoritaires. Même dans le cas où ces régimes ont permis l'organisation des élections, les scrutins ont eu des résultats quasi-prévisibles, comme ce fut le cas en Mauritanie en 2008, par l'élection du général Mohamed Ould Abdel Aziz. A deux exceptions près – le Sénégal et le Bénin, où il y a eu des alternances au pouvoir à la suite des scrutins électoraux qualifiés par les observateurs internationaux comme étant libres et compétitifs⁸ – les autres pays de la région ont reculé en matière de normes électorales et, plus généralement, en ce qui concerne la qualité démocratique de la gouvernance⁹.

Une telle involution¹⁰ survient, toutefois, après une période où, sous l'impact de la démocratisation de l'Europe Centrale et Orientale, de nombreux pays de l'Afrique francophone ont connu des processus de transition politique. Sous la pression de la rue et étant donné l'insistance de la communauté internationale, dans des pays comme le Bénin, le Cameroun, le Togo ou le Gabon, les ainsi-dites « conférences nationales » ont réuni les forces gouvernementales et l'opposition, la société civile et les leaders religieux et ont contribué à cimenter l'installation des régimes électoraux et consensuels¹¹. Au début ou, respectivement, au milieu des années 1990, on a institué le pluralisme et organisé des élections libres qui ont permis, dans la plupart des cas, le changement du leadership politique. Au Bénin, au Gabon, au Congo-Brazzaville ou au Togo, à travers le débat public et en bénéficiant de l'expertise des démocraties occidentales, on avait adopté des constitutions modernes qui assuraient des droits et libertés civils, de même que la séparation des pouvoirs

⁷ Voir notamment : Frédéric Joël Aïvo, *Le Président de la République en Afrique Noire Francophone*, Paris, L'Harmattan, 2007 ; Stephen Smith, *Négrologie. Pourquoi l'Afrique meurt*, Paris, Calmann-Lévy, 2003 ; Siaka Coulibaly, *Coups d'Etat : légitimation et démocraties en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2013.

⁸ <http://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/ao%C3%BBT-2011/elections-en-afrique-entre-progr%C3%A8s-et-reculs>

⁹ L'une des analyses les plus tranchantes est celle de Mathurin Houngnipko dans *L'illusion démocratique en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2004.

¹⁰ Le point d'inflexion apparente entre progrès et recul relatif en matière de démocratisation à l'échelon régional est situable au début des années 2000. Voir à cet égard l'analyse du constitutionnaliste togolais Koffi Ahadzi-Nonou, « Les nouvelles tendances du constitutionnalisme africain : les cas des Etats d'Afrique noire francophone » in *Afrique juridique et politique*, n° 2, juillet-décembre 2002.

¹¹ Sur les conférences nationales, voir notamment Fabien Eboussi Boulaga, *Les conférences nationales en Afrique noire. Une affaire à suivre*, Paris, Karthala, 2009.

au sein de l'Etat¹². Bien qu'ils n'aient pas intégralement suivi ce modèle de la transition par la conciliation et le consensus, des Etats comme la Côte d'Ivoire, la République Centrafricaine et la Guinée-Conakry avaient connu, pour la première fois depuis leur indépendance, l'organisation des élections présidentielles et parlementaires. Au niveau de la coopération régionale et internationale, des organisations telles la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ou l'Union Africaine ont consolidé leurs positions et se sont développées des instruments spécifiques pour encourager la stabilité institutionnelle en Afrique Centrale et Occidentale¹³.

Pourquoi est-ce que cette tendance des années 1990 n'a pas été confirmée par la suite, nombre de pays de la région reprenant des pratiques spécifiques à la période de l'après-décolonisation ? En quoi consiste le recul démocratique des Etats de l'Afrique Centrale et Occidentale francophone ? Quelles théories et quelles méthodologies devrions-nous employer pour mesurer et expliquer ce phénomène ? Et, notamment, y a-t-il des tendances contextuelles communes dans les pays de la région, susceptibles de faire l'objet d'une analyse processuelle intégrée, capable de fournir une lecture complexe et, à la fois, intelligible des tendances respectives ?

Notre hypothèse centrale est que les tendances de recentralisation et de « re-pyramidalisation » de la structure politique et décisionnelle des pays de l'Afrique Centrale et Occidentale francophone pourraient être subsumées au concept de *néo-présidentialisme*. Le néo-présidentialisme est une manière spécifique de personnaliser le pouvoir politique qui combine le messianisme anticolonialiste, incarné par le leader autochtone fort, avec la rhétorique de la modernisation et du développement socio-économique de type intensif-capitaliste ; ou, autrement dit, une forme à part de populisme identitaire et d'autoritarisme décisionnel aux accents modernisateurs¹⁴.

Les contributeurs ont été appelés à choisir entre deux possibles stratégies de recherche. La première a été de traiter les diverses facettes du néo-présidentialisme afin d'éclaircir l'existence, la spécificité ou le fonctionnement de ce phénomène en Afrique Centrale et Occidentale francophone d'une manière analytique et comparative, par pays ou par sous-régions. La seconde

¹² Adama Kpodar, « Bilan sur un demi-siècle de constitutionalisme en Afrique noire francophone », <http://afrilex.u-bordeaux4.fr/bilan-sur-un-demi-siecle-de.html>

¹³ V. Jean-Pascal Dalloz, Patrick Quantin (coord.), *Les transitions démocratiques africaines*, Paris, Karthala, 1997.

¹⁴ L'hyper-présidentialisme, le présidentielisme renforcé, l'ultra-présidentialisme ou même le « pyramidalisme », voici autant de termes qui ont été employés afin de décrire ce phénomène. Pourtant, afin de distinguer entre le présidentielisme ultra-autocratique de la période postcoloniale et celui d'aujourd'hui, qui marque à la fois la fin des années dominées par l'enthousiasme démocratique et l'ouverture envers un nouveau type de leadership activiste et volontariste, il nous paraît que le concept de « néo-présidentialisme » est bien plus adapté.

possibilité a été d'évaluer les progrès et notamment les éléments de recul démocratique dans les pays de la région, tout en testant l'hypothèse de la régression institutionnelle et, inévitablement, le poids de la nouvelle vague de personnalisation du pouvoir. Deux contributeurs ont choisi la voie comparative, cinq autres contributeurs ont préféré de se pencher sur un seul pays afin de l'étudier plus en détail, tandis que deux autres ont décidé de porter sur ce sujet un regard plus systémique de la hauteur du niveau international.

Le chapitre rédigé par **Hygin Kakaï** traite d'une manière comparative la relation entre la qualité de la gouvernance et la confiance démocratique dans trois pays africains ayant connu des parcours dissimilaires – le Bénin, le Mali et le Sénégal. Alors que le Sénégal est considéré, à bien des égards, comme un modèle en matière de stabilité et d'alternance démocratique, il est marqué par un degré de confiance dans la classe politique très réduit et par la présidentialisation du régime. Le Bénin, qui a connu un régime autoritaire dit marxiste-léniniste, fut un cas-école de transition politique paisible au début des années 1990 et, malgré l'absence des modalités efficaces de contrôle démocratique sur les institutions, demeure un pays dont le système repose sur la compétition politique démocratique. Le Mali a, quant à lui, connu de nombreux secouements et coups d'Etat militaires et une période de dictature sous Moussa Traoré (1968-1991), puis une transition problématique et la stabilisation sous les présidences d'Alpha Oumar Konaré (1991-2001) et d'Amadou Toumani Touré (2002-2012). Le nouveau coup d'Etat de 2012 eut lieu sous la menace exercée par la sécession touarègue et par la poussée islamiste d'Anzawad et, à la différence de deux autres pays étudiés ici, le Mali est en proie à la guerre, ce qui fait de l'élection d'Ibrahim Boubacar Keïta un acte de recherche de l'unité nationale plus que le résultat d'une option politique proprement dite. Hygin Kakaï analyse d'une manière minutieuse les différences et les ressemblances entre les trois cas étudiés et postule des conclusions courageuses quant à l'avenir de la gouvernance dans la région ouest-africaine.

Ayant une approche à la fois historique, juridique et politique, **Domnica Gorovei** se penche sur les cas burkinabé, ivoirien et togolais. Son objectif est d'étudier, d'une manière comparative, l'évolution de la relation entre les changements constitutionnels et la pratique électorale dans ces trois pays qui constituent autant de cas à part. Le Burkina Faso est, en même temps, le pays ayant connu jusque très récemment (octobre 2014) la stabilité politique la plus marquée depuis l'arrivée au pouvoir de Blaise Compaoré, initialement par un coup d'Etat perpétré en 1987 et puis par la voie électorale (1991, 1998, 2005 et 2010), et le pays le plus figé, vu l'absence de l'alternance au pouvoir à travers des élections ouvertes et libres. Le Togo avait historiquement connu un processus similaire, avec Eyadema Gnassingbé, qui arrive au pouvoir suite à un coup d'Etat (1967) et qui garde le pouvoir en dépit de la forte poussée

démocratique de 1990-1991, en se faisant réélire avant sa mort (2003) et en « légua » le pays à son fils, Faure Gnassingbé (élu en 2005 et 2010, lors des scrutins fortement contestés). Malgré ceci, Domnica Gorovei constate que le système politique est de plus en plus concurrentiel, que le parlement est partiellement représentatif et que l'opposition bénéficie d'une certaine présence médiatique. La Côte d'Ivoire est, quant à elle, le cas le plus amplement étudié, notamment parce que ce fut un pays ayant connu un développement sans arrêt dans les années soixante et soixante-dix, sous la présidence stable, raisonnée, mais autoritaire de Félix Houphouët-Boigny (1960-1993). Une fois « l'ivoirité » mise en avant par son successeur Henri Konan Bédié, le tumulte ethno-politico-militaire s'empare du pays, qui est en proie à des coups d'Etat militaire (dont celui de 1999), à une guerre de sécession tempérée par l'intervention internationale au début des années 2000, à l'installation durable d'une rébellion dans le Nord à partir de 2002 et à des élections controversées, dont la dernière a donné lieu à une nouvelle confrontation armée entre le président en exercice ayant perdu les élections, Laurent Gbagbo, et le candidat internationalement reconnu comme vainqueur, Alassane Ouattara (2010-2011). A présent, la réconciliation est en marche, mais se heurte au boycott par l'opposition des élections, de la participation aux recensements et de l'action gouvernementale dans son ensemble. Avec Domnica Gorovei, on constate la distance qui existe entre le « pays légal » et le « pays réel », que ce soit au Burkina, au Togo ou notamment, en Côte d'Ivoire, malgré quelques évolutions récentes qui pourraient paraître encourageantes.

C'est justement cette précarité de l'ancrage démocratique qui constitue le thème principal de la contribution de **Kokou Folly Lolowou Hetcheli**, qui s'occupe du cas particulier du Togo. Comme nous l'avons déjà vu, le Togo a été le théâtre d'une « succession dynastique » au pouvoir entre Eyadema et Faure Gnassingbé en 2005. Dans ce contexte, l'auteur nous explique que le vote devient plutôt une manière de « légitimer » un régime, un président et un parti déjà au pouvoir qu'un exercice à travers lequel on choisit les élus et la politique du pays. A part une culture politique au sein de laquelle la soumission et la docilité par rapport aux exigences du « Chef » sont dominantes, le Togo est en même temps marqué par des violences politiques postélectorales. Tout se passe comme si les élections étaient des « soupapes » à travers lesquelles les frustrations emmagasinées entre deux cycles électoraux jaillissent au grand jour. Le simple fait de voter est loin d'être un défouloir suffisant et, paradoxalement, ce n'est pas la réussite ou l'échec du candidat ou du parti favori qui pousse à la violence, mais l'accumulation des frustrations que le système ne permet pas d'exprimer autrement. Le professeur Hetcheli lance à la fin une série d'interrogations quasi-rhétoriques sur les besoins de changer par la voie de

l'« éthique de discussion » (Habermas) les jalons d'un cadre politique qui pousse à la désunion et à l'exclusion mutuelle du corps de la nation.

Emmanuel Banywesize analyse le cas de la République Démocratique du Congo et, pour synthétiser la politique de ce pays, avance le concept de « démocratie métisse », qui fait sans doute allusion à la formule de Serge Gruzinski, « la pensée métisse »¹⁵. Mais la référence a, chez Banywesize, une signification fondamentalement négative : la démocratie métisse est une fausse démocratie à travers laquelle on n'arrive guère à trouver une synthèse menant à l'édification d'une nation congolaise. Bien au contraire, c'est l'absence de l'Etat de droit, remplacé par la volonté et les caprices des dirigeants, et l'exclusion mutuelle des familles, des ethnies, des tribus, des partis et des courants idéologiques du projet collectif qui repose sur la domination et la mainmise temporaires sur les ressources du pays. En effet, au Congo-Kinshasa, le régime dictatorial de Mobutu (1965-1997) a été suivi par une série de guerres civiles et de conflits armés régionaux, qui ont porté atteinte au processus de transition démocratique enclenché en 1997. Après l'assassinat du premier président élu après l'ère Mobutu, Joseph Kabila (2001), la succession revient au fils de celui-ci, Joseph Kabila, qui entérine son pouvoir suite à une élection (2006) et une réélection (2011), pourtant très contestées par l'opposition et les observateurs internationaux. Comme Emmanuel Banywesize le montre bien, la spécificité de la « démocratie métisse » congolaise est le fait que les changements politiques ne se passent pas uniquement à travers la violence électorale, mais à chaque reprise, au prix des confrontations armées ou même des guerres civiles.

Deux contributeurs se penchent sur le cas de la Côte d'Ivoire, qui, tout comme nous venons de le voir, a bénéficié d'une attention internationale particulière lors de la guerre civile qui a eu lieu après l'élection présidentielle de 2010. **Roch Yao Gnabeli** nous propose une analyse des modes successifs de légitimation politique des structures du pouvoir ivoirien à travers le temps, dans les conditions du changement des données géopolitiques, sociales et économiques du pays. Pour l'auteur, l'idéologie a un rôle central en ce qu'elle permet la mutation des enjeux et des intérêts des acteurs politiques du plan personnel au plan général, en leur permettant ainsi de légitimer leurs actions en reposant sur des principes socialement valorisés d'une manière positive. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, une telle opération n'est pas censée attirer uniquement la sympathie d'un public interne, mais aussi l'appui des instances internationales, de la CEDEAO, des dirigeants des pays voisins, etc. Le professeur Gnabeli suit et décortique dans son travail la métamorphose du discours idéologique qui, à chaque époque, s'accroche au « capteur » principal du moment : le développement dans les années 1960-1970, la lutte contre la crise économique

¹⁵ Serge Gruzinski, *La pensée métisse*, Paris, Fayard, 1999.

Libris
Respect pentru banii si carti

dans les années 1980, la démocratisation et l'autochtonie dans les années 1990, la refondation de l'Etat au début des années 2000, le nationalisme vers fin des mandats de Laurent Gbagbo et, de nouveau, le développement et l'ouverture internationale depuis 2011.

L'approche de **Martial Joseph Ahipeaud** est, à la fois, différente et complémentaire. Il s'agit d'abord de refaire en détail l'histoire des événements ayant permis, d'abord, l'émergence et ensuite la consolidation du régime « autoritaire éclairé » de Félix Houphouët-Boigny. Ce « Père de la Nation » est particulièrement efficace lors de la période du « miracle ivoirien » (1960-1980), alors que le renforcement du contrôle présidentiel sur les institutions, doublé d'une mainmise généralisée sur les ressources et les flux financiers, étaient tolérés – et parfois même appréciés – et par les Ivoiriens et par les pays développés (dont la France), dans la mesure où ils étaient accompagnés par l'essor socioéconomique, le libre-échange et la satisfaction des intérêts géopolitiques. Mais, tout comme Martial Ahipeaud le montre d'une manière très lucide, la crise des années 1980 a défait l'aura de Houphouët-Boigny, alors que la fin de la guerre froide et la vague des démocratisations partout dans le monde ont obligé le régime à feindre l'ouverture. C'est justement cette incapacité d'assurer une transition vers une culture pluraliste qui scelle le sort de la Côte d'Ivoire dans les années 1990 et l'abîme dans la confrontation politique violente. L'absence des prérequis de la culture démocratique oblige les acteurs tels Henri Konan Bédié, le Général Robert Gueï, Laurent Gbagbo ou bien Alassane Ouattara de recourir aux différentes stratégies d'exclusion, dont la condition de « l'ivoirité », afin d'écarter des rivaux politiques ou de barrer la route à des contre-candidats incommodes. Au point que l'auteur considère qu'on assiste à une forme particulière de néo-présidentialisme qu'il appelle « guerrier » : le président sortant consolide son pouvoir tout en sachant qu'il a toujours la possibilité d'utiliser l'armée au cas où les urnes ne lui donnent pas raison. Tels furent les cas de Robert Gueï en 2000, et de Laurent Gbagbo en 2010. Qui plus est, le « néo-président guerrier » n'hésite pas à utiliser la guerre afin de légitimer son pouvoir, que ce soit contre les rebelles, contre les « ennemis de la démocratie » ou contre les « 5^e colonnes au services des pouvoirs étrangers ».

C'est toujours dans une perspective critique que **Louis-Marie Kakdeu** approche le cas du Cameroun. Sans insister sur les détails d'ordre strictement historique, docteur Kakdeu nous livre une analyse qui relève plutôt de l'anthropologie politique et qui consiste à sonder les ressorts de la constitution et du clash des cultures politiques différentes qui sont présentes dans ce pays. Comme dans le cas du Bénin ou du Togo, le Cameroun devient rapidement contrôlé par l'homme fort du moment, Ahmadou Ahidjo (1960-1982), qui institua le parti unique et régna pour plus de deux décennies avant de céder la

main (non sans violence) à son premier ministre, Paul Biya, qui, lui, à la faveur des septennats succesifs, a réussi à se faire élire et réélire sans cesse depuis 32 ans (un record même pour cette partie du monde qui compte les chefs d'Etat les plus pérennes du monde). Le fait qu'il y ait eu au Cameroun uniquement deux présidents en plus d'un demi-siècle depuis l'indépendance dit assez long sur la qualité de la démocratie de ce pays. Mais, comme Louis-Marie Kakdeu le montre, cette réalité cache une autre : autour de la figure centrale et figée du Président gravitent toute une pléthore d'hommes politiques qui, en l'absence d'une confrontation politique ouverte, « s'entretuent » pour accaparer des fonctions gouvernementales, parlementaires ou locales. D'où l'analyse selon laquelle l'intérêt public ou national ou bien le sens de la mission sont absents et même interdits dans la politique camerounaise au prix de l'éviction de ceux qui osent bouleverser ces règles informelles qui assurent la reproduction du système.

Les deux dernières contributions visent l'approche de la démocratie et du recul démocratique en Afrique francophone à travers l'étude des conditions politiques qui évoluent dans un contexte plus large, régional et international. Ainsi, **Hilaire de Prince Pokam** s'interroge sur le rôle de la communauté internationale dans le processus de démocratisation de l'Afrique sub-saharienne. Loin de tomber dans le piège de l'enthousiasme sans bornes quant aux effets de la surveillance et notamment des interventions de la communauté internationale sur la région, l'auteur camerounais répertorie et classe, d'une manière précise, la variété des situations où les instances régionales ou internationales ont directement ou indirectement impacté sur les différents aspects qui relèvent du maintien ou du soutien de la démocratie – que ce soit l'observation des processus électoraux ou bien les programmes d'aide au développement. Le professeur Pokam nous guide aussi à travers les bémols de ces « préoccupations » pour le bien-être des démocraties africaines qui dissimulent parfois derrière les bonnes intentions des intérêts mesquins, tels les avantages géostratégiques ou l'accaparement des ressources naturelles.

Enfin, **Alfred Babo** dresse un bilan de la situation des démocraties africaines cinquante ans après leur indépendance. La diagnose laisse peu de place à l'interprétation : l'Afrique demeure dépourvue des moyens de sa propre émancipation, puisque la mondialisation demeure « occidental-centrée ». Quel impact sur la démocratie des pays de l'Afrique francophone ? Eh bien, la réponse est là-aussi bien précise : la dépendance par rapport à « l'Occident » a nourri l'émergence d'un leadership « indigène » dont la préoccupation principale a été de servir aux intérêts des grandes puissances pour prospérer économiquement. Les tendances à la démocratisation « réelle » deviennent en ce sens non pas seulement facultatives, mais parfois dangereuses. En effet, pourquoi stimuler le changement politique perpétuel, la mise en cause des politiques publiques, la critique permanente du pouvoir et notamment les